

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLVIII

LÉVIS, OCTOBRE 1942

No 10

LES CANOTIERS ENTRE QUÉBEC ET LÉVIS

Un métier disparu

Un auteur français renommé a publié, il y a déjà plus d'un demi-siècle, un ouvrage très intéressant, *Les métiers disparus*. Il y faisait l'énumération et l'histoire des métiers disparus en France depuis l'époque de Clovis. Le Canada ne remonte pas à quatre siècles encore, et, pourtant, que de métiers exercés par nos ancêtres que nous ne connaissons pas même de noms aujourd'hui! Parmi ces métiers l'un des plus intéressants et peut-être aussi l'un des plus dangereux est celui de *canotier*. Sans doute, les canots et les canotiers existent encore, mais il y a un siècle et plus le terme *canotier* ne s'appliquait ou à peu près qu'aux hardis gars qui, avec leurs canots, maintenaient les communications en hiver entre Québec et Lévis. Véritablement, en songeant à la dure besogne qu'accomplissaient ces hommes, aux dangers qu'ils couraient à chaque traversée, à leurs actes héroïques presque quotidiens, on ne peut s'empêcher de dire, avec Fréchette, Legendre et J.-Edmond Roy, qui les ont vus à l'oeuvre, que les canotiers de Lévis étaient faits d'un acier dont la trempe n'est plus connue. Race disparue, oui, mais elle a laissé un souvenir qui doit persister. L'exemple est un stimulant et celui de ces canotiers ne peut faire que du bien aux générations d'aujourd'hui appelées à des tâches si difficiles.

Les canots d'autrefois

Louis Fréchette qui, dans sa jeunesse, fit des douzaines de fois la traversée du fleuve dans les canots lévisiens, les décrit ainsi: "Ces canots étaient des espèces de pirogues creusées dans un double tronc d'arbre, dont chaque partie était solidement reliée à l'autre par une quille plate en bois de chêne, polie et relevée aux deux extrémités de façon à ce que l'embarcation pût, au besoin, servir en même temps de traîneau. Le patron s'asseyait à l'arrière sur une petite plate-forme élevée d'où il dirigeait la manoeuvre, et gouvernait à l'aide d'une pagaie spéciale, tandis qu'à l'avant et quelquefois debout sur la *pince*, un autre hardi gaillard scrutait les passes et surveillait les impasses, la main sur les yeux, tout blanc de givre, avec des stalactites glacées jusque dans les cheveux. En avant du pilote, un certain espace était ménagé pour les passagers, assis à plat-fond, tout emmitoufflés et recouverts de peaux de buffles, encaqués comme des sardines, parfaitement à l'abri du froid mais aussi entièrement immobilisés. Les autres parties de l'embarcation étaient garnies de tôles, qui, tout en assurant la solidité du canot, servaient de bancs aux rameurs à longues bottes et aux costumes plus ou moins hétéroclites, qui pagayaient en cadence, s'encourageant mutuellement du geste et de la voix".

Ce que dit Legendre du canot

Napoléon Legendre décrivait ainsi le canot qui faisait la traversée entre Québec et Lévis au milieu du siècle dernier. "Aussitôt que la navigation se fermait, disait-il, vers la fin de novembre, une flottille de canots ou pirogues, montés par de hardis canotiers, habitués au plus dur travail, remplaçaient les bateaux à vapeur qui avaient fait le service durant l'été. Les canots avaient de vingt-cinq à trente pieds de long. Ils étaient découpés et creusés dans d'immenses troncs de pin, choisis avec soin et n'ayant ni noeuds ni fissures. Les deux bouts étaient relevés comme les *lisses*

d'un traîneau, et le fond était légèrement arrondi et recouvert d'une pièce plate de bois franc clouée sur toute sa longueur pour tenir lieu de quille. Avec cette forme, le canot courait rapidement dans l'eau et pouvait être traîné facilement sur les champs de glace ou les *buttons* qui lui barraient la route. Il pouvait porter une très forte charge, avec quinze à vingt personnes en plus. L'équipage était composé d'hommes choisis et habitués à cette rude besogne. Ils portaient des habits de laine et de longues bottes appelées *bottes sauvages*, dont les tiges leur montaient jusqu'aux hanches".

La mise à l'eau des canots

La batture, c'est la glace qui adhère ou reste attachée au rivage tout l'hiver. L'instant le plus dangereux de la traversée en canot c'était celui où il fallait faire sauter l'embarcation avec sa cargaison de la batture sur les glaces mouvantes que le courant poussait avec rapidité dont on ne peut se faire une idée. Les canotiers, eux, ne sautaient dans le canot qu'une fois cette dangereuse opération accomplie. Les passagers du canot qui traversaient le fleuve pour la première fois éprouvaient alors des émotions plutôt violentes. Des hauteurs de Lévis et de la terrasse Dufferin, à Québec, le spectacle d'un canot se frayant un chemin à travers les glaces est très beau, mais les spectateurs ne se rendent compte qu'à demi des émotions de ceux qui font la traversée. Ils sont si loin du danger! Mais les voyageurs qui sont là, assis au fond du canot, sont à quelques lignes de l'abîme, n'en sont séparés que par une mince cloison, ils entendent le bruit épouvantable des banquises qui se choquent et, souvent, menacent d'engloutir l'embarcation qui les porte. Ceux et celles qui ont fait une traversée en canot de Lévis à Québec quand le fleuve est couvert de glace peuvent seuls dire ce qu'on éprouve dans ces moments tragiques.

En sautant de la batture sur les glaces

Malgré les grands risques courus par les canotiers et leurs passagers lorsqu'ils faisaient glisser leurs canots de la

batture dans le fleuve, peu d'accidents arrivaient dans ces manoeuvres dangereuses. Dans la *Gazette de Québec* du 1er février 1830, nous trouvons justement le récit d'un accident de ce genre qui, heureusement, ne causa aucune perte de vie. "Vendredi (29 janvier 1830), disait la *Gazette de Québec*, un de nos canots traversiers d'hiver chavira au moment où il fut lancé à l'eau pour traverser de la Pointe-Lévis à Québec. Le courant était dans toute sa force, et les gens, au nombre de onze, dix hommes et une femme, furent entraînés rapidement. Les jeunes et actifs traversiers de la Pointe-Lévis eurent bientôt lancé des canots à l'eau pour courir à leurs secours. Et, après avoir sauvé les gens dont plusieurs, surtout M. Boisseau, de Saint-Thomas, avaient beaucoup souffert du froid, qui ce matin-là était de quinze degrés au-dessous de zéro, ils crurent qu'ils pourraient aussi sauver le canot, et à leur surprise, ils trouvèrent un des passagers suspendu à une des barres du canot; l'air qui était renfermé dessous lui permettant de respirer et n'étant pas exposé au froid extérieur, il n'avait pas souffert. Nous apprenons avec plaisir que M. Boisseau se rétablit rapidement". Ce M. Boisseau sauvé par les canotiers lévisiens d'une mort certaine était le notaire Ignace-Gaspard Boisseau, établi à Saint-Thomas depuis 1815. Il décéda à Saint-Thomas le 23 juillet 1840, dix ans après sa tragique aventure de Lévis.

À travers les glaces

Laissons Louis Fréchette nous décrire la traversée en canot: "Nage, compagnons!.. Haut les coeurs, les petits coeurs!.. D'immenses blocs verdâtres barrent la route! vite, le cap dessus! Bon là! Lâchons l'aviron, l'épaule aux amarres, et en avant sur la surface solide du grand fleuve! Plus loin, ce sont d'énormes fragments entassés et bousculés les uns sur les autres; le passage semble impraticable . . . n'importe, hissons le canot à force de bras: et en avant toujours! Voici un ravin qui se creuse, descendons-y! C'est un abîme peut-être: en avant quand même! La neige détremmée s'attache et se congèle aux flancs de l'embarcation, qu'elle menace d'immobiliser: hardi, les braves! Pas une minute à per-

dre, roulons! roulons! . . . Et nous voilà repartis. Ici, c'est autre chose; tout s'effondre sous nous. Ce n'est plus de l'eau, ce n'est plus de la glace; impossible de pagayer, plus de point d'appui pour traîner. Il faut pourtant se tirer de là, les enfants! En-dedans, vous êtes paralysé; en dehors, vous enfoncez à mi-jambe dans la neige fondante et la glace en *frazil*; il n'y a pas à dire, il faut se tirer de là. Et cela durerait des heures, quelquefois des journées entières . . . Oh! il n'était pas tendre le métier”.

L'arrivée des canots à Québec

Il faut avoir vu les canotiers à l'oeuvre pour se faire une idée des dangers que couraient ces hardis marins. Le *saut* du canot de la batture dans le lit du fleuve était une manoeuvre extrêmement dangereuse. Il suffisait d'une minute d'oubli du conducteur du canot ou d'un des membres de l'équipage pour faire verser le canot. Mais il ne faut pas se figurer que l'arrivée à Québec était beaucoup moins dangereuse. Ecoutez Napoléon Legendre sur ce point. “L'atterrissage, dit-il, était souvent plus dangereux que le départ. Il fallait bien calculer l'endroit et le moment, car la glace flot-tante qui passait avec une vitesse de trois ou quatre milles à l'heure, se pressait constamment contre les blocs fixes de la rive, et si le canot se faisait prendre entre ces deux murailles aigües, il était broyé comme verre, avec tout son contenu. Quand on pouvait atteindre quelque endroit sûr et abrité, comme une anse ou l'espace compris entre deux quais, où la glace restait stationnaire, le débarquement s'opérait avec assez de facilité, mais quand on était obligé d'aborder en plein courant, il fallait toute l'habileté du capitaine et tout le sang-froid de l'équipage pour éviter de sérieux accidents”.

Les canots à la dérive

Parfois, les canots tentant de se rendre à Québec par de grands vents ou quand la glace était abondante dans le fleuve, étaient entraînés par le courant ou les glaces à plusieurs lieues du port, dans le bas de Saint-Joseph de Lévis

(Lauzon), à Beaumont, à Saint-Michel de Bellechasse et dans l'anse de Saint-Vallier. Dans ces occasions, les canotiers, plutôt que d'attendre une autre marée ou une température plus propice, tiraient leur canot sur la batture, le hissaient à force de bras sur la côte et regagnaient Lévis par le chemin du Roi. Dans les montées, les canotiers, marchant de chaque côté du canot, mettaient la main sur le plat-bord et le poussaient ainsi jusqu'au sommet. Dans les descentes, les canotiers assis dans leur canot le laissaient glisser jusqu'à la prochaine montée. Le conducteur se plaçait à l'avant pour diriger le canot mais, malgré son habileté, l'embarcation culbutait parfois dans les bancs de neige les chevaux et voitures qu'elle frôlait. Les canotiers parcouraient parfois de cette façon cinq ou six lieues pour regagner leurs foyers. Après une ou deux heures de repos, ils reprenaient leur besogne. Des rudes et solides gaillards, les canotiers de Lévis!

Le canot, voiture d'honneur

Les canotiers formaient pendant un certain temps un tiers de la population de Lévis. Du quai Lauzon actuel à l'extrémité ouest de la ville, on peut dire que chaque chef de famille, chaque garçon en âge de travailler étaient des canotiers. En été, ces canotiers devenaient pour la plupart des ouvriers de bord, c'est-à-dire qu'ils travaillaient à charger ou à décharger les navires. On comprend que cette population ouvrière comptait dans les élections politiques ou municipales. Il fut un temps où les canotiers contrôlaient à peu près tout. Il faut leur rendre cette justice qu'ils n'abusèrent jamais de leur force numérique. Il est un privilège qu'ils réclamèrent cependant jusqu'à l'extinction de leur ordre ou confrérie. Quand un candidat politique ou municipal de leur choix était élu, en hiver, les canotiers lui faisaient un triomphe dans les rues de la ville. L'élu prenait place dans un canot dont le fond avait été tapissé de chaudes peaux de carriole et une vingtaine de vigoureux canotiers traînaient le canot dans les principales rues de la ville. Il va sans dire que la tournée triomphale finie, les joyeux canotiers étaient reçus chez le candidat élu.

Les femmes "canotières"

La plupart des canotiers de Lévis, du moins à l'origine, étaient en même temps cultivateurs et pêcheurs. Quand venait le temps des récoltes ou de la pêche de l'anguille, alors si abondante dans le port de Québec, les canotiers devenaient bourrus et refusaient de traverser les voyageurs à Québec. Ils ne voulaient pas perdre leurs récoltes ou leurs pêches. C'est alors que les femmes de ces canotiers suppléaient leurs maris. Elles laissaient leur ménage aux soins de leurs voisines ou de leurs jeunes filles assez grandes pour s'occuper de ce soin, et prenaient l'aviron à la place des maris. La tradition veut que la plupart de ces femmes conduisaient les canots ou les chaloupes avec autant d'habileté que les hommes. M. Aubert de Gaspé, auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*, eut l'occasion de traverser à Québec plusieurs fois dans des canots conduits par des femmes, et il leur rend un beau témoignage. "Il faut pourtant avouer, dit-il, que les femmes suppléaient de temps à autre à leurs maris; qu'en les cajolant un peu, elles finissaient par prendre le voyageur en pitié, et laissaient leur ménage aux soins des dieux lares, pour prendre l'aviron. Il est aussi juste de leur rendre ce témoignage qu'une fois l'aviron en main, elles guidaient les petits canots d'alors avec autant d'habileté que leurs époux".

Les sauvages, canotiers

Pendant la belle saison, les Sauvages venaient planter leurs cabanes sur les grèves de l'anse aux Sauvages et les autres grèves qui se rencontraient jusqu'à la Cabane des Pères. Au défaut des canotiers et des femmes "canotières", les voyageurs avaient la ressource de traverser le fleuve dans les frêles canots d'écorces des Sauvages. Mais on sait que les Sauvages aimaient l'eau-de-vie. Les voyageurs pressés, seuls consentaient à confier leur vie à ces nautoniers dangereux. Le dernier canotier sauvage connu de Lévis fut le nommé la Gorgendière. Pourquoi avait-il pris ce nom qui appartenait à une famille noble bien connue, les Fleury de la Gorgendière? Ce Sauvage épousa, à Saint-Joseph de Lé-

vis, le 1er septembre 1849, Rosalie Bunn, fille d'un pêcheur. L'acte de mariage de la Gorgendière le dit originaire de la Gaspésie. Le Sauvage la Gorgendière, au dire de J.-Émond Roy, ne traversait personne à crédit, seulement il ne se faisait payer qu'une fois le passager rendu à Québec. Parfois, le voyageur n'avait pas la somme voulue pour payer son dû légitime au Sauvage. Celui-ci, avec la patience bien caractérisée de la race micmaque, ne permettait pas alors au voyageur récalcitrant de débarquer à Québec. Il le ramenait tout simplement à Lévis et les choses en restaient là.

Le costume des canotiers

C'est encore J.-Édmond Roy qui va nous faire connaître le costume ordinaire des canotiers. Il a vécu avec eux, il les a vus à l'oeuvre, il a causé avec eux des centaines de fois. C'est donc à lui qu'il faut se fier pour connaître leur costume et non à ces chroniqueurs étrangers qui n'ont connu les canotiers de Lévis que par les racontars de gens qui ne les avaient peut-être jamais rencontrés. "Le costume du canotier, dit M. Roy, n'avait pas l'élégance de celui du gondolier vénitien que l'on voit vêtu de blanc avec une ceinture rose, mais il ne manquait pas de pittoresque pourtant. Puisqu'il fallait sans cesse être en mouvement, le costume devait être léger. Il était fait de bonne étoffe du pays et une ceinture fléchée le sanglait à la taille. Des bottes sauvages sans semelles et sans talons, légères et flexibles, et dont les jambières remontaient jusque par dessus les genoux étaient retenus sur les épaules par de solides courroies. Ces bottes leur permettaient de se lancer à l'eau jusqu'à mi-jambe. La plupart avait la tête couverte d'un bonnet rouge qu'ils enfonçaient solidement jusqu'aux oreilles. Ainsi harnachés, ils paraissaient insensibles au froid". Et l'historien de la seigneurie de Lauzon ajoute: "Ces hommes étaient admirablement entraînés à leur métier difficile et la longue habitude semblait avoir éloigné d'eux toute idée de danger".

Comment on traversait les troupeaux

Au beau temps où les canots avaient le monopole de la traverse entre Québec et Lévis, savez-vous comment on ren-

dait les troupeaux de boeufs de la rive sud à la rive nord? On attachait tout simplement les animaux aux canots et les pauvres bêtes devaient nager tout le temps de la traversée. M. de Gaspé nous dit, dans ses *Mémoires*, qu'il en vit bien des fois de ces troupeaux traverser le fleuve à la nage. "Un troupeau de boeufs, dit-il, parcourait souvent vingt à trente lieues sur ses jambes par les plus grandes chaleurs pour venir se faire égorger à Québec; c'était déjà, il me semble, une assez rude besogne pour une fin aussi cruelle, mais ce n'était que le commencement de ses souffrances! Il lui fallait traverser le fleuve à la nage pour ajouter à ses misères! Le troupeau mugissant est sur la grève de Lévis, vierge alors de quais, aussi insouciant que l'agneau de Pope, qui lèche la main de celui qui va l'égorger, il contemple philosophiquement cet amas de maisons au nord du fleuve, que l'on appelle une ville. . . Embarque! Embarque! crie le batelier tenant un aviron en main. Et chacun de ceux qu'il doit traverser s'arme, qui d'une gaule, qui d'une hart, qui d'un bâton, en guise de rame ou d'aviron, pour l'aider à accoupler les boeufs à l'entour du canot, suivant leur âge ou leur degré de force apparente, et à les lier par les cornes aux bancs du canot alors à sec sur le rivage. Cette tâche assez rude accomplie, c'est l'affaire des quadrupèdes de faire le reste de la manœuvre. Le plus difficile n'est pas de les obliger à grands renforts de coups et de jurons formidables à trainer le canot jusqu'à l'eau, mais bien de les contraindre à laisser la terre ferme et à se livrer à la merci d'un autre élément. Une fois à l'eau, après un combat opiniâtre, les pauvres animaux se résignent à leur sort et nagent avec vigueur tant par instinct de conservation que pour éviter les coups de gaules dont ils ont déjà eu un avant-goût".

Quand les boeufs faiblissaient

"Je n'ai jamais entendu parler d'accident à ceux qui traversaient le fleuve de cette manière primitive", ajoute M. Aubert de Gaspé, lorsqu'il décrit la traversée à la nage des boeufs qu'on menait à la boucherie. "Dès qu'un boeuf à bout de force, devient intraitable, dit encore M. Aubert de Gaspé,

qu'il lutte contre la mort, ce qui arrive rarement, prétendent les canotiers, on coupe l'amarre qui l'astreint au canot, et si le propriétaire tient à la peau de sa bête, il va la chercher à l'île d'Orléans, au Cap-Rouge ou ailleurs". Les canotiers en effet, ne se rendaient jamais responsables ni de leurs passagers, ni des animaux qu'ils remorquaient et encore moins des effets qu'ils transportaient. Dans le cas des boeufs incapables de continuer à nager, et qu'on abandonnait en route c'est le pauvre habitant qui était le perdant. Les canotiers se faisaient payer d'avance par eux et ne remettaient jamais ce qu'ils avaient reçu. Ils prétendaient que leur métier était dur et dangereux et que le passager devait, lui aussi, prendre certains risques.

Les chansons des canotiers

Les canotiers de Lévis accomplissaient leur rude besogne en chantant. La chanson chez le Canadien-français c'est la compagne des joies et des douleurs. La mère chante pour endormir son bébé, elle chante, parfois, pour endormir sa propre douleur. Il en était ainsi des canotiers. Ils chantaient pour oublier les dangers qu'ils couraient et rassurer leurs passagers. Le répertoire des canotiers était bien fourni. Combien de ces chansons ont-elles été conservées? Très peu, malheureusement. Les canotiers n'étaient pas instruits. La plupart signaient à peine leurs noms. D'ailleurs, auraient-ils su écrire qu'ils n'auraient pas eu le courage, leur dure journée finie, pour conserver par écrit les chansons qu'ils improvisaient ou qui s'étaient transmises de génération en génération dans leurs familles. M. Ernest Gagnon a noté plusieurs chansons de canotiers mais ceux de Lévis ne chantaient peut-être que *C'est l'aviron qui nous mène* de tous les chants reproduits dans les *Chansons populaires du Canada*.

Un vieux canotier

L'existence d'un des plus anciens et des plus habiles canotiers de Lévis, Laurent Chabot, se prolongea jusqu'au 23 mars 1891. Il décéda subitement à l'âge respectable de 94

ans et 5 mois. Né à Saint-Laurent de l'île d'Orléans le 26 octobre 1799, M. Chabot était le neuvième enfant d'une famille de dix-huit. C'est dire qu'il n'était pas riche quand il vint s'établir à Lévis comme canotier un peu avant 1830. Il connaissait déjà son rude métier pour l'avoir exercé dans sa paroisse natale car on sait que les habitants de l'île d'Orléans se rendaient à Québec en canot pendant la rude saison. En 1832, Laurent Chabot était au nombre des canotiers lévisiens décorés pour avoir sauvé la vie de cinq personnes qui avaient pris place dans leur canot. Marié mais sans enfant, pas dépensier, habile dans ses placements d'argent, Laurent Chabot amassa une petite fortune qui lui permit d'aider Mgr Déziel, fondateur de Lévis, dans son oeuvre. Il tint à honneur d'être un des donateurs de l'église paroissiale de Lévis et, un peu plus tard, de devenir un des *fondeurs* du même temple.

Le grand Honoré Barras

Il se nommait Honoré Barras, mais il était plutôt connu de la population lévisienne sous l'appellation de "grand Noré" ou de "Noré Barras". Grand ou long de six pieds et quelques pouces, il avait des bras en proportion de sa taille. Il n'avait peur de rien et de personnes, du moins en paroles, car il était trop bon pour se servir de sa force herculéenne contre qui que ce soit. Comme canotier, il n'a peut-être pas la réputation des Baron, mais il était aussi aimé qu'eux de la population des travailleurs de la mer. C'est que le grand Noré était un conteur d'histoires sans pareil. Les canotiers, en attendant les heures de traverse, se réunissaient sur la grève, dans des cabanès réchauffées par de gros poêles, et c'est le grand Noré qui se chargeait de leur faire trouver moins longues les heures d'attente. Il avait toujours de nouvelles histoires. Son répertoire semblait inépuisable. Doué de beaucoup d'imagination, Noré Barras, il faut bien le dire, savait blaguer et même mentir. Il usait de ce dernier talent avec une verve et une assurance qui finissaient par faire croire à ses auditeurs, la plupart illettrés, que ses récits étaient la pure vérité. D'ailleurs, en historien averti, il avait

toujours des autorités pour appuyer ses dires. Il avait le soin de les choisir parmi les disparus: le défunt curé X ou feu M. Z. De cette façon, il était certain qu'on irait pas à la source de ses informations. Noré Barras décéda à Lévis le 8 novembre 1901. Il n'avait pas soixante-douze ans, mais on lui en aurait donné au moins quatre-vingts. Le métier de canotier usait vite ceux qui l'exerçaient.

La concurrence entre les canotiers

A l'origine, les canotiers étaient tous de Lévis et des villages environnants. Les bâtiments qui prenaient leur chargement dans la grande anse de New-Liverpool, à Saint-Romuald, amenèrent dans ce quartier un bon nombre d'ouvriers de bord qui passaient l'hiver dans l'oisiveté. Afin d'augmenter un peu leur gagne pain, ils s'improvisèrent canotiers. Et pour ce créer des clients, ils se rendaient au-devant des habitants de Saint-Nicolas et des paroisses de Lotbinière qui, pour atteindre Lévis, devaient nécessairement passer par New-Liverpool. De là des luttes qui durèrent plusieurs années. Dans ses *Mémoires intimes*, Louis Fréchette écrit que toute la population prenait part à cette rivalité. "Tous, dit-il, étaient des Lemieux ou des Saint-Laurent, les femmes comme les hommes, même les individus qui ne traversaient pas le fleuve de l'hiver. Les enfants partageaient les sympathies de leurs parents et pour amener de l'eau du moulin ils essayaient de recruter des passagers aux canotiers qu'ils préféraient." Louis Fréchette avoue qu'il prit part à ces luttes dans sa jeunesse mais qu'il n'eut guère de succès. Qui sait si ce n'est pas dans ces chicanes de canotiers que notre poète prit goût aux luttes politiques?

Le carnaval de 1894

Ceux qui dépassent ou approchent la soixantaine se rappellent le carnaval de 1894 à Québec. Le programme de ces fêtes sportives était très chargé mais il avait été si bien préparé et fut si bien exécuté que les étrangers attirés à Québec par ces fêtes en conservèrent longtemps le souvenir.

Un des clous du carnaval fut la course en canots du 1er février 1894. Il s'agissait de faire la traversée du fleuve entre Lévis et Québec en quelques minutes. Quatre canots entrèrent en lice, le *Lord Dufferin*, le *Voltigeur*, la *Princesse Louise* et l'*Oiseau de neige*, tous montés par d'anciens canotiers de Lévis. Le départ eut lieu de la batture de Lévis, à dix heures de la matinée. Le *Lord Dufferin*, le *Voltigeur* et l'*Oiseau de neige* suivirent à peu près la même course, les trois canots se tenant ensemble à peu près tout le long de la course. Le canot *Princesse Louise* adopta une tactique plus hardie, qui, au début, lui donna un avantage marqué sur ses concurrents. Au lieu de traverser le fleuve en ligne droite, il le remonta quelque peu, espérant que le courant lui aiderait à arriver plus vite au point fixé. Mais il n'avait pas compté avec les caprices de la glace. Il rencontra une longue banquise qui lui fit perdre tout son avantage. Les canots arrivèrent à Québec dans l'ordre suivant : 1° le *Lord Dufferin* (neuf minutes) ; 2° le *Voltigeur* ; 3° la *Princesse Louise* ; 4° l'*Oiseau de neige*. Le *Lord Dufferin* était monté par Édouard Guay (capitaine), Alexandre Letellier, Edmond Letellier, Victor Ringuet, Thom Joncas, Joseph Guay et Walter Moore. Le *Voltigeur* avait pour capitaine Georges Bégin et comme canotiers Édouard Samson, Louis Bégin, Joseph Bégin, Adélar Simpson, Georges Bégin et Pierre Roger. L'équipage de la *Princesse Louise* était composé du capitaine William Boisvert, et des canotiers Charles Gelly, Édouard Bolduc, Pierre Després, Alfred Bolduc, Georges Després et Francis Bolduc. L'*Oiseau de neige* commandé par Honoré Guay avait comme canotiers Charles Després, Honoré Després, Louis Barras, A. Leclerc, Charles Garant, Jacques Guay et James Greig.

Les Passagers

Les *Passagers* de Lévis ont eu tant de rapports avec les canotiers qu'il est opportun de dire ici ce qu'ils étaient. L'expression *Passagers* existe-t-elle ailleurs? Nous l'ignorons. A Lévis, les *Passagers* étaient les maîtres de pension ou hôteliers qui recevaient les habitants qui venaient vendre leurs

produits à Lévis ou à Québec. On les appelait *Passagers* parce qu'ils hébergeaient les personnes désireuses de *passer* à Québec. Lévis était le *passage* de Québec. La côte du Passage, à Lévis, a reçu ce nom parce qu'à l'origine plusieurs *passagers* y avaient leurs établissements. Dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, J.-Edmond Roy a longuement parlé des *passagers* de Lévis, les Flamand dit Ladrière, les Poiré, les Labadie, les Bégin, etc, etc. Le métier de *passager* est en train de disparaître s'il n'est déjà disparu. Le progrès a marché si rapidement depuis un siècle que les habitants de la Beauce, de Dorchester, du haut de Bellechasse qui viennent vendre leurs produits en ville n'ont presque plus besoin de séjourner chez les *passagers*. Ils retournent chez eux aussitôt leurs ventes faites. Les principaux *passagers* avaient leurs établissements sur le quai Barras et sur le quai Couture. Passagers et canotiers vivaient en étroite collaboration. Ce sont les *passagers* qui procuraient les meilleurs clients aux canotiers.

D'où partaient les canots à Lévis

Que de changements en moins d'un siècle! Les canotiers sont disparus depuis près de cinquante ans et s'il était donné aux Baron ou à leurs compagnons de revenir sur la terre ils ne reconnaîtraient même pas les anses d'où ils partaient pour leurs dangereux voyages. Le premier endroit d'embarquement pour les canots à Lévis fut la Pointe des Pères. C'est là que les Pères Jésuites, dans les premières années du régime français, débarquaient pour se rendre dans leurs missions de la rive sud. Ils avaient érigé une cabane sur la grève pour se mettre à l'abri du froid, de la neige ou de la pluie en attendant de s'embarquer pour Québec au retour de leurs héroïques randonnées. La côte de la Cabane des Pères est le seul souvenir qui soit resté de cet endroit qui a vu tant de saints missionnaires. Plus tard, quand la route qui conduisait à l'église de Saint-Joseph de Lévis à la Pointe des Pères fut prolongée jusqu'au Passage, les canotiers choisirent l'anse Bégin comme point de départ. Cette anse Bégin n'existe plus. Elle a été remplacée par des quais. Plus tard encore,

l'anse Labadie devint le rendez-vous préféré des canotiers. Cette anse leur permettait de se rendre à Québec en droite ligne quand la mer était étale. La génération actuelle n'a pas vu la belle anse Labadie. Elle a été entièrement recouverte par les terrassements et les quais de l'Intercolonial devenu le Canadien National.

Les canotiers à l'anse Labadie

C'est en 1782 qu'on se décida à prolonger le chemin de grève à partir de la côte de la Cabane des Pères jusqu'à l'anse Labadie, à Lévis. Les travaux furent commencés deux ans plus tard. C'est la rue Commerciale d'aujourd'hui. A partir de 1784, l'anse Labadie fut le lieu préféré des canotiers pour l'embarquement et le débarquement de leurs passagers. Mais si l'anse Labadie était vaste et commode pour les canotiers, par contre, le terrain qui la bornait au sud et touchait le cap était très étroit. Il y avait là encombrement de voitures, d'animaux, de piétons tous les jours de l'année. Le grand-voyer Jean Renaud, un employé capable et très dévoué, essaya, dès le 10 juillet 1785, de remédier à cet état de choses dont tout le monde se plaignait. Il suggéra de prendre tout ce terrain qui appartenait à M. Magnan pour en faire un prolongement de l'anse Labadie. Mais M. Magnan en demandait un prix assez élevé et malgré les plaintes du public, les procès-verbaux de M. Renaud et de ses successeurs, le terrain en question resta en possession de M. Magnan et de ses héritiers. Pendant près d'un siècle, canotiers et voyageurs durent donc se contenter de l'anse Labadie.

Une course en canots

Le 1er février 1931, ceux qui n'avaient jamais vu les canots faire leur traversée à travers les glaces entre Lévis et Québec eurent le plaisir de leur vie. Ce jour-là on avait organisé un concours entre différentes équipes pour faire la traversée la plus rapide entre les deux rives. Plusieurs canots firent part à ce concours. C'est le canot conduit par

le capitaine Alphonse Normand, de l'île aux Grues, qui lut-tait sous les couleurs de la maison Adé-lard Deslauriers de Québec, qui l'emporta. Ce canot fit la traversée en dix-neuf minutes et vingt-huit secondes. Ces courses avaient attiré des milliers de spectateurs. Mentionnons ici l'ordre dans lequel les différentes équipes arrivèrent à Québec; 1° Adé-lard Deslauriers, capitaine Alphonse Normand, 19 minutes et 28 secondes; 2° Canada Steamship Line (les sept frères Lavoie), 20 minutes et 20 secondes; 3° John T. Hackett, ca-pitaine, J.-L. Lacasse, de l'île au Canot, 20 minutes et 43 se-condes; 4° Baribeau et fils de Lévis, capitaine Antoine Vé-zina, de l'île aux Grues, 21 minutes et 30 secondes; 5° J.-L. Roberge, de Lévis, capitaine Odilon Pruneau, de l'île Sainte-Marguerite, 22 minutes et 12 secondes; 6° Cigarettes Spud, capitaine Liguori Desbiens; 7° La Traversée de Lotbinière, capitaine J.-É. Leclerc; 8° Ville de Lévis, capitane Georges Lizotte; 9° Steamer MacLean, capitaine S. W. Ireland; 10° Steamer Mikula, capitaine John Chester.

Une histoire de canot

On en a tant fait autrefois de ces histoires sur le dos des canotiers de Lévis qu'on peut se demander s'il est bien nécessaire de les démentir. La vérité parvient toujours à venir à bout de ces inventions qui, pour ceux qui veulent bien réfléchir un peu, n'obtiennent guère de créance. Napoléon Legendre raconte quelque part une de ces histoires qu'il avait peut-être, dans son enfance, entendu narrer par le grand Noré Barras, passé maître en fait de blagues monumentales. Disons d'abord que M. Legendre prend la peine d'avertir son lecteur qu'il ne se porte pas garant de la véra-cité de l'incident ou de l'accident qu'il rapporte. M. Legendre raconte donc qu'un soir un certain nombre de canotiers revenant d'une excursion forcée en bas du port de Québec avaient pris la route de terre pour rentrer plus vite à Lévis. Les deux côtes Fraser n'existant pas encore et les canotiers avaient dû prendre la route du Monument et continuer jus-qu'à la rue Saint-Georges pour de là descendre au Passage par la côte du même nom. Au sommet de la côte, les cano-

tiers montèrent dans leur embarcation pour se laisser glisser jusqu'en bas. Mais au tournant de la côte Louis Fréchette d'aujourd'hui, le canot, mal dirigé, tourna à droite au lieu d'obliquer vers la gauche, et entra avec son équipage dans une fenêtre du pignon d'une maison qui se trouvait tout près et sortit par une autre fenêtre qui regardait le bas de la côte, sans blesser personne ni causer de gros dommages. Si cette blague n'est pas de Noré Barras elle est du moins dans sa manière.

Le bois de corde à bon marché

Si leur métier ne rapportait pas la fortune aux canotiers il leur donnait au moins une petite compensation. Les canotiers de Lévis chauffaient leurs maisons à très bon marché. A cette époque, il n'était pas encore question de charbon comme combustible. A Québec comme à Lévis et dans toutes les localités de la région on chauffait les maisons pendant la saison froide avec le bois de corde que les habitants de la campagne venaient vendre de porte en porte ou au marché à bois. Or, les canotiers de Lévis n'achetaient jamais de bois de chauffage. Quand venait la débâcle du Saint-Laurent, le plus souvent à la fin d'avril, le fleuve charroyait à travers les glaces toutes sortes de bois que les nombreuses rivières qui se déversent dans le Saint-Laurent en haut de Québec amenaient dans le port. Les canotiers abandonnaient alors pendant quelques heures de traverser les voyageurs pour faire ce qu'ils appelaient leurs provisions de bois de chauffage. On voyait sur le fleuve des centaines d'embarcations de toutes sortes, se frayant difficilement un passage à travers les glaces pour sauver le bois qui, autrement, aurait été se perdre dans l'océan. Les canotiers et leurs canots sont disparus. Mais, de nos jours encore, des douzaines de citoyens de Lévis n'achètent pas de bois de chauffage. La débâcle du Saint-Laurent leur donne, chaque année, leur provision de bois.

Un conte de Louis Fréchette

Si vous voulez connaître les beaux côtés des anciens canotiers de Lévis, lisez le conte de Louis Fréchette *La tête*

à *Pitre*. Fréchette, dans sa jeunesse, avait souvent traversé de Lévis à Québec en canot. Il connaissait tous les canotiers par leur nom et il était l'ami intime du père Baron le doyen et un peu le chef de la tribu nombreuse des canotiers. Tous les personnages que Fréchette met en scène dans son conte ont existé en chair et en os: Baron, Vien, Sanschagrín, Soulard, Rhéaume, Couture, etc, etc. Bien vraie aussi cette scène racontée par Fréchette où, les canotiers, au milieu du fleuve entendant les cloches de Québec et de Lévis, sonner la messe de minuit se découvrent et récitent l'*Ave Maria*. Les canotiers avaient le verbe brutal, parfois très grossier, mais ils avaient la foi et, toujours, lorsqu'ils entendaient sonner les cloches, ils se découvraient. C'est qu'ils exerçaient un métier très dangereux et voulaient se mettre sous la protection d'En Haut. L'écorce était rude mais le coeur était bon.

Une autre version

Il existe une autre version de la terrible légende *La tête à Pitre* racontée par Louis Fréchette avec sa verve endiablée dans son beau livre *La Noël au Canada*. Cette version c'est Napoléon Legendre qui nous la donne dans la *Revue des Deux-Frances*. Après avoir raconté certaines légendes auxquelles les canotiers croyaient dur comme fer, Legendre ajoute: "Il y avait encore le redoutable canot monté par treize hommes sans tête qui conduisait les navigateurs hors de leur course, comme le feu follet. Cette légende, qui hante encore l'imagination de nos matelots, se raconte comme suit: — Un jour, un canot monté par treize marins — un nombre fatal — partit pour traverser le fleuve; le courant était fort, la glace était abondante et *fière*, c'est-à-dire dure et coupante. Le capitaine du canot avait négligé de prendre son scapulaire avant de partir. Cela, avec le nombre *treize*, ne pouvait manquer d'avoir un effet fatal, vous l'avouerez facilement. Comme le canot était engagé dans une longue fissure, entre deux grandes glaces flottantes, il se fit tout à coup un mouvement de la glace qui saisit le canot, rasa complètement ses oeuvres hautes et coupa les treize têtes qui dépassaient le bord. C'est un des plus terribles

accidents qui soient arrivés pendant ces passages d'hiver. Mais, comme un fait de cette nature ne se produit jamais sans que le populaire l'entoure aussitôt de circonstances mystérieuses et surnaturelles, on affirme que, depuis ce jour, treize hommes sans tête parcourent le fleuve pendant les nuits d'hiver, dans la partie du canot que la glace n'avait pas brisée. Ils cherchent à aborder la rive sans jamais y parvenir. Au point du jour, ils s'enfoncent dans le fleuve en causant un terrible remous qui entraîne inévitablement les canots qui se trouvent dans les environs”.

(À suivre)

P.-G. R.

“ LES ENGAGEMENTS POUR L'OUEST ”

Dans les rapports de l'Archiviste de la Province de Québec, années 1929-30, 1930-31, 1931-32, 1932-33, ont été publiées nos listes d'environ 14,000 engagements de trappeurs, de voyageurs ou nautoniers pour l'Ouest entre 1670 et 1770 surtout.

Ces listes ont fourni des renseignements qui ont pu être utilisés par les historiens et les généalogistes.

Malgré le soin apporté à établir ce répertoire chronologique, nous avons constaté qu'un petit nombre de contrats avaient été omis par mégarde. Afin de permettre à ceux que la chose intéresse nous confions au Bulletin les résumés des quelques contrats oubliés.

1683, 11 mai: — Frs Charon de la Barre cède à Jean Pilot, à Louis et J.-B. Ménard, frères, un congé pour aller

aux Ottawas. Le cédant avait acquis ce congé de M. d'Auteuil, sieur de Monceau, procureur du C. S. (Étude Mau-gue).

1685, 19 *mars*: — Engagement de Joseph Dasny de Montréal à Claude *Grezoneau*, (Greysolon) sieur de la Tourette pour aller aux Ottawas. (Étude Bourgine).

1685, 13 *avril*: — Antoine Bazinet dit Tourblanche, Joseph Loizel et Pierre Lachapelle de Montréal déclarent avoir acheté un congé de Dame Soumande pour 800 livres à payer au retour du voyage qu'ils vont faire aux 8tta8as. (Étude Bourgine).

1688, 4 *août*: — Engagement de Pierre Jouttra à Ed. Chorel de Saint-Romain pour aller aux Ottawas. (Étude Cabazié).

1689, 10 *novembre*: — Société entre Nicolas Dupuis et Jacob Lheureux de Montréal pour aller aux Ottawas. (Étude Cabazié).

1720, 28 *août*: — Quittance à Pierre Lacroix par François Roy de 1518 livres en pelleteries, dues à Pierre Roy. Avec la dite somme il a acquis des marchandises pour la société qui est entre eux. (Étude David).

1720, 15 *mai*: — Engagement de Pierre Lamontagne, de Varennes, à Joseph Robutel de Lanou, écuyer, Sieur de Châteauguay, pour aller dans le pays d'en haut. (Étude David).

1720, 15 *mai*: — Engagement de Michel Baribeau, de Varennes, à M. Robutel de Lanou, écuyer, Sieur de Châteauguay, pour le pays d'en haut. (Étude David).

1721, 7 *juin*: — Engagement de Pierre Haumier, de la ville de Québec, âgé de 17 ans, à Pierre de Liette, officier, pour le servir durant son voyage au pays d'en haut. (Étude David).

1721, 28 août : — Procuration de M. Celoron de Blainville, partant pour les pays d'en haut, à M. de St-Ours, Capitaine. (Étude David).

1724, 7 avril : — Jacques Gamelin se fait remplacer par Claude Caron dans la société qu'il avait avec M. de Montigny, commandant au Fort St-Philippe de la baie des Puants, moyennant le prix de 3,250 livres de pelleteries. (Étude David).

1724, 5 octobre : — Quittance par Paul Guyon de Casakia à Augustin Hébert, procureur d'Étienne Hébert, de la somme de 800 livres en louis, écus blancs et autres bonnes monnaies. (Étude David).

Le répertoire des engagements dressés entre 1780 et 1840 est en préparation et il semble qu'il fournira de nouvelles et intéressantes notes sur les trappeurs d'il y a un siècle.

E.-Z. Massicotte

LA FAMILLE CREVIER

Christophe Crevier dit la Mêlée, boulanger de son métier, avait épousé, vers 1635, Jeanne Enart qui, en 1636, lui donna son premier enfant, Jeanne, plus tard, épouse de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Par des actes du registre des Trois-Rivières, nous voyons que Crevier s'était marié à Rouen et qu'il était parent de Charles Dizi dit Montplaisir, habitant du Cap-de-la-Madeleine, natif aussi de Rouen et boulanger comme lui.

Le 7 décembre 1639, Christophe Crevier, boulanger, est cité comme parrain d'un petit sauvage aux Trois-Rivières.

res. Le 6 janvier 1640, au même endroit, est marraine d'une petite sauvagesse, Jeanne Lameslée, femme du boulanger. Le 14 mai, cette année, au même lieu, ils font baptiser leur fils François: la femme est nommée Jeanne Enart, de Rouen. Le 3 avril 1642, même lieu, ils font baptiser leur fils Jean. Le surnom de La Mêlée se trouve répété durant vingt ans au registre des Trois-Rivières, en rapport avec cette famille.

Un fils de Christophe Crevier et de Jeanne Enart, dont l'acte de naissance n'a pas été retrouvé, paraît être aux Trois-Rivières en 1641. Il se nommait Nicolas.

Leur fille Marguerite, née en 1645, selon les apparences; Antoine qui a du naître vers 1647; Marie vers 1649; Jean-Baptiste vers 1650, ne sont pas non plus inscrits au registre des baptêmes, soit aux Trois-Rivières, soit à Québec.

Jeanne, la fille aînée, se maria, à Québec, le 9 juillet 1652, avec Pierre Boucher, qui demeurait alors aux Trois-Rivières. Le 21 septembre suivant, on lit au registre de cette dernière place que François Crevier (il avait douze ans et quatre mois) fils de la Meslée, est parrain d'un petit sauvage. Ce même François fut tué par les Iroquois dans la commune des Trois-Rivières, le 28 mai 1653.

Le *Journal des Jésuites* constate, à la date du mois d'août 1653 que le sieur de La Meslée venait alors d'être nommé syndic des habitants de la côte ou seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, près de Québec. S'il demeurait dans cet endroit depuis quelques années, comme on peut raisonnablement le supposer du fait de son élection au poste de syndic et de l'absence de son nom aux Trois-Rivières, il ne tarda point à retourner dans cette dernière localité puisque, le 22 janvier 1655, Christophe Crevier dit La Meslée y figure comme parrain de Marie Lucas: le 3 février suivant, même lieu, il est parrain d'un sauvage; le 3 mars, sa femme y est inscrite à titre de marraine de Pierre Lafond neveu de M. Pierre Boucher. Le 9 mars de cette année, Christophe Crevier concède des Pères Jésuites, de concert avec Jacques

Bertrand, Jacques Brisset, Jean Pacault, Pierre Dandonneau et Michel Lemay, tous habitants des Trois-Rivières, la plus grande île située dans l'embouchure du Saint-Maurice et qui a emprunté de Crevier le nom de Saint-Christophe qu'elle porte encore aujourd'hui. Crevier racheta bientôt les parts des autres concessionnaires et se trouva en possession de tout ce domaine.

Le 16 janvier 1656, Christophe Crevier est présent, aux Trois-Rivières, au mariage de Jean-François Desmarest dit Lamothe, habitant du Cap-de-la-Madeleine. Le 10 juillet, même lieu, sa fille Marguerite est marraine de Pierre Pellerin dit Saint-Amand: le 11 janvier 1657, même lieu, Marguerite est marraine de Marguerite Dandonneau; le 19 avril, même lieu, Marie, fille de Christophe Crevier est marraine d'un sauvage.

Le Père Ragueneau, jésuite, faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, maria, le 14 mai 1657, "Jacques Fournyer, fils de Michel Fournyer et de Michelle Croier, de Paris, avec Marguerite Crevier, fille de Christophe Crevier et de Jeanne Enart, de la paroisse des Trois-Rivières," en présence de Jean Godefroy de Linctot et de Quentin Moral de Saint-Quentin. Marguerite n'avait guère plus de treize ans, si toutefois elle atteignait cet âge.

Christophe Crevier est cité au *Journal des Jésuites*, le 3 novembre de cette même année, comme ayant conduit des prisonniers iroquois des Trois-Rivières à Québec. C'était à la suite d'une série de combats livrés autour des Trois-Rivières et dans lesquels douze Iroquois avaient été capturés.

François Hertel, enlevé des Trois-Rivières et captif au pays des Iroquois en 1661 écrivait le récit des souffrances endurées par ses compagnons d'infortune. Il dit: "Pour le petit Antoine de la Meslée, ce pauvre enfant m'a fait compassion, car il était devenu le valet de ces barbares, et puis ils l'ont tué à la chasse à coups de couteau. "Ce petit Antoine devait être l'enfant que j'indique plus haut comme étant né vers 1647.

L'automne de 1661, Pierre Boucher, qui venait de recevoir des lettres de noblesse, partit pour la France avec le dessein de créer un mouvement de colonisation au profit du Canada. Il revit M. Jean de Lauson, l'ancien gouverneur-général, lequel en sa qualité de tuteur des enfants de son défunt fils, Jean de Lauson, lui accorda (20 avril 1662) une "terre d'une lieue de front au fleuve St-Laurent, sur autant de profondeur avec un quart de lieue dans le fleuve". Il s'agit d'une portion de la Cité, mais l'endroit n'est pas indiqué. Des documents de 1672 à 1678 font connaître que ce fief est celui de Saint-François-des-Près, autrement dit Saint-François-du-Lac. Boucher n'occupa jamais cette terre; il la passa à son beau-frère Jean Crevier, et non pas son neveu comme plusieurs l'on dit.

Le 20 novembre 1663, au contrat de mariage de son fils Jean, Christophe Crevier est mentionné comme défunt; il est dit que de son vivant, il demeurait aux Trois-Rivières et que sa veuve habite le Cap-de-la-Madeleine. (Greffe d'Ameau). Dans cet acte, Jean est appelé sieur de Bellerive; il épouse Marguerite Hertel, seconde fille de sa marraine madame Jacques Hertel. La cérémonie religieuse eut lieu à l'église le 26 novembre et fut célébrée par le Père Lemerrier.

La même année 1663 se marièrent Nicolas Crevier, avec Louise Le Loutre; et Marie Crevier avec Nicolas Gatineau.

Il ne restait plus avec la veuve de Christophe Crevier que Jean-Baptiste, le plus jeune de ses enfants.

Au recensement de 1665, titre Trois-Rivières, (il faut lire "au Cap de la Madeleine") je vois: "Jeanne Enard, veuve de Christophe Crevier, âgée de 50 ans, Jean-Baptiste Crevier, son fils, 18 ans.

La même pièce donne un autre ménage: "Nicolas Crevier, 25 ans, habitant; Louise Le Loutre, 18 ans, sa femme:

Marie-Barbe, leur fille, 3 mois. Domestique: Jacques Julien 23 ans". Marie-Barbe n'est pas inscrite au registre de l'église.

Jean Crevier est oublié dans ce recensement.

L'année suivante, un autre relevé de la population fut fait. On y lit, au Cap, "Jeanne Enard, 45 ans; 9 bêtes-à-cornes, 50 arpents de terre en valeur; Jean-Baptiste, son fils, 16 ans. Domestique; Jean-François. . . 22 ans." Et plus loin: "Jean Crevier, 25 ans 6 bêtes-à-cornes, 13 arpents en valeur. Marguerite Hertel, sa femme, 18 ans." — "Michel Crevier, 22 ans Louise Le Loutre, sa femme 19 ans, 5 arpents de terre en valeur."

Au lieu d'entreprendre le défrichement de Saint-François-des-Près, Pierre Boucher céda cette seigneurie à Jean Crevier et, en 1668, il alla se fixer au lieu qui prit le nom de Boucherville, réservant aussi un fief à côté du sien, qu'il destina à son gendre M. de Varennes.

D'après une sentence du Conseil Souverain de Québec, du 18 juillet 1667, Jean Crevier aurait servi d'interprète à Gilbert Martin, sieur de Rochepau, qui traitait avec les Sauvages dans le district de Montréal. Ceci me porte à croire que Crevier avait des intérêts quelque part entre les Trois-Rivières et Montréal, probablement vers le lac Saint-Pierre — à Saint-François peut-être.

Ses frères, Nicolas et Jean-Baptiste, traitaient de l'eau-de-vie aux Sauvages qui fréquentaient le Cap-de-la-Madeleine, à la même date.

Au registre des Audiences des Trois-Rivières en 1667, "Nicolas Crevier sieur de Bellerive, habitant du Cap-de-la-Madeleine," est cité comme traiteur en pelleteries. Les Crevier Bellerive sont ses descendants.

Jean-Baptiste, son plus jeune frère, a formé la branche des Crevier Duvernay; il est l'ancêtre de Ludger Duvernay, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste.

Jean est l'auteur des Crevier Saint-François, bien que son acte de mariage le nomme Bellerive et que M. l'abbé Tanguay l'appelle Duvernay. Jean reçut, en 1664, une part des propriétés de feu Jacques Hertel, père de sa femme, aux Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine; c'est ainsi que nous voyons avec François Hertel et Louis Pinard, ses beaux-frères, seigneur du fief de l'Arbre-à-la-Croix, dans le Cap-de-la-Madeleine.

Jeanne Enart, veuve de Christophe Crevier, avait placé de l'argent dans la traite de pelleterie des Outaouais vers 1670 et 1672; c'est la dernière trace de cette femme que j'aie pu découvrir. En 1673, un procès qui eut lieu entre Pierre Boucher de Grosbois et "Jean Crevier, sieur de Saint-François", parle de la succession de Christophe Crevier en termes qui font supposer le décès de Jeanne Enart. (1)

LES REGRETTÉS FAUTEUX & FRANCOEUR

Sur le grand érudit Fauteux et le très populaire Francoeur, il a été publié des dates fautives quant à leur naissance. Comme leur biographie prendra place dans les Dictionnaires et dans l'histoire, il est à propos de produire leurs actes de naissance afin que l'on soit renseigné exactement.

(1) Benjamin Sulte, *Saint-François-du-Lac*.

AEGIDIUS FAUTEUX

Paroisse Saint-Joseph de Montréal. —

Le vingt-huit septembre, mil huit cent soixante-seize, je prêtre soussigné, ai baptisé Oscar Aégidius né la veille fils légitime de Hercule Fauteux menuisier et de Ezilda Dagenais de cette paroisse. Parrain, Auguste Delisle, marraine Eléonore Morin soussignés avec le père.

Eléonore Morin
Hercule Fauteux

Auguste Delisle
J. Archambault,
Prêtre S. S.

Note.—Avant lui avait été baptisé le 2 juin 1875 un enfant qui reçut le prénom de Aégidius mais qui mourut peu après sa naissance.

LOUIS FRANCOEUR

Paroisse Saint-Jacques de Montréal.

Le trois avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, nous prêtre soussigné, avons baptisé Charles Démétrius Louis de Gonzague, né ce jour fils légitime de Démétrius Francoeur, marchand, et de Ernestine Goulet, de cette paroisse.

Le parrain a été Louis Bourbeau, et la marraine Mary Biggs, de la paroisse Saint-Joseph, qui ainsi que le père ont signé avec nous. Lecture faite.

Mary Biggs
Démétrius Francoeur

Louis Bourbeau
R. Rousseau,
Ptre S. S.

Note.—L'ancêtre du défunt avait nom et surnom Leclerc dit Francoeur.

R. I. P.

LES GLOIRES DE LA RIVIÈRE-OUELLE

Mgr Henri Têtu, originaire de la Rivière-Ouelle, était fier et avec raison, — de sa paroisse natale. Dans son étude sur le premier Chapitre de Québec, mentionnant, en 1769, la nomination de M. Bernard-Sylvestre Dosque, curé de la Rivière-Ouelle, au poste envié de curé inamovible de Québec, il écrit: "Il faut dire à l'honneur de la Rivière-Ouelle, qu'elle a eu bien d'autres gloires, puisque, entre autres, l'un de ses curés, Mgr Panet, qui y exerça le saint ministère durant quarante-quatre ans, devint le successeur de l'illustre Plessis. Depuis, cette vénérable paroisse fondée le 29 octobre 1672, eut pour curés les grands-vicaires, Viau et Cadieux, puis, plus tard, un saint, M. Charles Bégin. Il ne s'en suit pas que les prédécesseurs et les successeurs de ce dernier ne fussent pas ou ne soient pas des saints, mais il faut tenir compte des dates et de l'opinion." Mgr Têtu ajoutait que la Rivière-Ouelle avait fourni trente-sept prêtres au diocèse de Québec. Il écrivait en 1910, et, depuis, les vocations religieuses n'ont pas diminué à la Rivière-Ouelle. Les prêtres nés dans cette paroisse sont maintenant au nombre de près de cent. Mgr Têtu disait également que peu de paroisses avaient fourni autant d'hommes d'État que la Rivière-Ouelle. Il citait parmi ces derniers: l'honorable Charles Chapais, ministre fédéral; l'honorable Luc Letellier de Saint-Juste, ministre fédéral puis lieutenant-gouverneur de la Province; l'honorable Charles-Alphonse Pantaléon Pelletier, ancien ministre fédéral et lieutenant-gouverneur de la Province; l'honorable Ernest Gagnon, secrétaire de la Province, l'honorable Pantaléon Pelletier, président de l'Assemblée législative, etc., etc.

QUESTION

Il y a eu à Québec autrefois et il y a peut-être encore des familles Patoine. Tanguay, il me semble, ne les mentionne pas? Étaient-elles d'origine française?

LES SÉANCES DE MAGNÉTISME

Le magnétisme fut très en vogue à Québec en 1838 et quelques années plus tard. Des magnétiseurs professionnels avaient donné des séances publiques à Québec dans le premier quart du dix-neuvième siècle mais nous croyons que c'est Edward Gibbon Wakefield, qui vint à Québec en 1838 en qualité d'aviseur du gouverneur Durham qui mit le magnétisme à la mode. M. Wakefield n'était qu'un amateur mais il eut de gros succès. C'est surtout dans les salons anglais qu'il exerçait sa science. Cependant, il eut plusieurs élèves parmi les professionnels canadiens-français et ceux-ci, à leur tour, introduisirent le magnétisme dans leurs familles. Le docteur Worthington raconte que Wakefield, pendant son séjour à Québec, recherchait beaucoup la société des médecins. M. Worthington, alors étudiant en médecine, assista même à des opérations pratiquées par sir John Dorat, de la suite de lord Durham, sur des patients qui avaient d'abord été *magnétisés* par Wakefield. Les médecins de Québec cependant, n'étaient pas enthousiastes des expériences du sieur Wakefield et les opérations *magnétisées* furent vite abandonnées.

QUESTION

Feu Rémi Tremblay, dans son autobiographie, *Pierre qui roule*, p. 92, prétend que le nom de la petite montagne, *Bunker Hill*, près de Charlestown, Mass, où eut lieu la mémorable bataille du 17 juin 1775, entre l'armée britannique et l'armée américaine, serait une appellation déformée. En réalité ce monticule aurait appartenu à un Français, M. de Boncoeur, de là son nom actuel prononcé à l'anglaise.

Ensuite, il soumet que le nom du fameux patriote américain, Paul Revere, devait être un Canadien ou un Français, nommé Rivière. M. Tremblay a-t-il été le seul auteur à soulever ces questions?

I. S. M.

LA SUITE DE LORD DURHAM

Creevey, dans ses *Mémoires*, surnomme le comte Durham *King Jog*, ce qui veut dire en français roi secousse. C'est bien en roi, en petit roi, que le gouverneur Durham voulut arriver au Canada. En effet, lorsqu'il débarqua à Québec du vaisseau de Sa Majesté le *Hastings*, le 29 mai 1838, une véritable cour le suivait. Outre sa femme et les membres de sa famille, au moins une trentaine de personnes l'accompagnaient. Et nous ne comptons pas là-dedans ses cochers, ses marmitons, ses domestiques masculins et féminins. Enumérons les principaux membres de sa suite: Edward Ellice, membre du parlement impérial, son secrétaire privé, mademoiselle Balfour, Charles Buller, membre du parlement impérial, autre secrétaire; Thomas Edward Michael Turton, autre secrétaire; l'honorable Edward Pleydall Bouvarie; Arthur Buller, Gervase Parker Bushe; l'honorable Frederick Villiers, lieutenant au régiment des Coldstream Guards; le capitaine Ponsonby, du Régiment Royal; l'honorable C.-A. Dillon, cornette au 7e Régiment des Dragons de la Garde; Frederick Cavendish, enseigne au 52e Régiment d'infanterie légère; sir John Doratt. Comme il fallait donner des salaires à chacun de ces personnages, Lord Durham, quelques jours après son arrivée, leur distribua des charges qu'il créa lui-même. Heureusement pour le pays, l'administration de Lord Durham ne dura pas longtemps. On sait qu'il partit pour l'Angleterre le 1er novembre 1838, à bord du vaisseau de guerre l'*Inconstant*. Le Comte de Durham n'était donc resté que cinq mois au Canada. La plupart des membres de sa suite retournèrent en Angleterre avec lui . . . Ceux de ces messieurs qui étaient venus ici pour y faire fortune durent être profondément désappointés.

LE NOMMÉ JASSEMIN

Dans le Bulletin du mois d'août de la présente année, on demande quel est ce Jassemmin ou Jasmin, qui est mentionné dans l'aveu et dénombrement du Sieur Couillard, Seigneur de Beaumont, rendu pour sa seigneurie le 15 mars 1723.

Je risque une indication, qui aura besoin d'être vérifiée. François LeMoine de Jasmin s'est marié à S.-Jean, Ile d'Orléans, le 3 février 1693, avec Barbe Guillemette, et en 2èmes noces, à Québec, le 30 mai 1697, avec Marie Olivier. Deux enfants naquirent du 1er lit: Jean-François, baptisé à S.-Jean le 19 février 1694, et Marie-Josephte, probablement baptisée à S.-Jean en 1695. Plusieurs enfants sont nés du 2ème lit: François, Jean-Baptiste et Pierre ont été baptisés à S.-Jean, aux dates qu'indique Tanguay (tome I); Noël, d'après Tanguay, a été baptisé à S.-Michel; Joseph, baptisé on ne sait où, a été inhumé à Québec le 26 décembre 1707, à 18 mois; un autre, dont on ne donne pas le prénom, a été inhumé à S.-Jean sous le nom de Jasmin, le 8 octobre 1707, à l'âge d'un mois.

Le Jasmin en question, ne serait-ce pas François LeMoine dit Jasmin ou plutôt un de ses fils?

C. L.

QUESTION

Dans le *Dictionnaire* LeJeune, à l'article Desbarats, il est dit que Desbarats publia à Montréal, vers 1872, un quotidien illustré, le *Daily Graphic*. Le journal a-t-il réellement existé?

Miral

À PROPOS D'UN SAVARD

D'après Tanguay, Simon Savard, époux de Marie Hourdouil, était originaire de S.-Esper de Melun, évêché de Sens, en Champagne. Est-ce bien exact? Denyse Savard, qui épousa Abraham Fiset au Château-Richer le 5 février 1664, *était fille dudit Simon* et native de Vincennes, près de Paris: c'est ce que nous apprend l'acte de mariage. Voilà un indice. (Tanguay la dit baptisée à Vincennes, mais paraît ignorer sa filiation.) Marie Savard, qui épousa Jean Lefebvre à Québec, le 23 avril 1675, était également fille de Simon Savard: fille de Simon Savard et de Marie Hourdouil, de S.-Pierre de Montreuil-sur-Vincennes, archevêché de Paris, trouvons-nous dans l'acte de mariage. Voilà qui est bien précis, cette fois.

Dans le registre de Notre-Dame de Québec, on lit de Gillette Savard, qui épousa Pierre Filteau le 22 février 1666: " fille de François Savard et de Jeanne Moran de la paroisse de St-Esper de Melun, archevêché de Sens" . . . En indiquant le lieu d'origine de Simon, Tanguay ne l'aurait-il pas confondu avec Gillette, par distraction? On le dirait. Quoi qu'il en soit, c'est Gillette qui vient de St-Esper.

CYRILLE LABRECQUE, *ptre.*

QUESTION

Quelle est l'origine du nom de Vide-Poche donné à plusieurs de nos concessions?

X.